

## Spécial séjours de Vacances



Flash Info N°15

Une réunion d'information à l'attention des familles était organisée par les PEP 49, jeudi 26 février, au centre de La Bélière à St Barthélemy d'Anjou.

Après la présentation des différents sites de séjour qui se dérouleront tous du 1<sup>er</sup> au 14 août 2009, nous avons abordé les différentes possibilités d'aides qui peuvent être accordées aux familles, sachant que l'aide exceptionnelle qui avait été mise en place pour certaines familles par la MDPH, en augmentant les compléments AEEH sur une certaine période, ne sera pas renouvelée en 2009.

Par contre, Mme Leblanc, en charge des Séjours vacances aux PEP, nous a annoncé que l'aide du Conseil Général serait sans doute largement augmentée par rapport à 2008.

Pour les familles qui n'ont pu être présentes à cette réunion, voici le calendrier des PEP :

**Date limite d'inscription de votre enfant : 28 mars 2009**, il n'est pas trop tard, vous avez encore le temps de vous inscrire. Au moment de votre inscription, vous recevrez le dossier d'aides à compléter, Mme Leblanc se tient à votre disposition pour vous y aider.

Vous devrez y joindre également le chèque d'acompte de 150 € qui sera encaissé le **1<sup>er</sup> Avril 2009**.

**Date limite de renvoi des dossiers d'aide : 25 avril 2009**

**Versement du deuxième acompte de 300 € : 1 juin 2009**

**Versement du solde de la participation des familles : 15 juillet 2009**

Ce solde tient compte des aides qui auront été versées directement par les différents organismes aux PEP et dont vous recevrez le détail. Ce solde peut être réglé en plusieurs chèques étalés, à voir avec les PEP.

Vous trouverez au dos de ce Flash Infos, le tableau des aides possibles.

Pour retirer les dossiers d'inscription: **AD PEP 49, à l'attention de Martine LEBLANC**  
**2, Rue Joseph Cussonneau 49100 ANGERS Tél: 02 41 25 31 55**

Bien entendu, les assistantes sociales de l'AAPEI peuvent vous assister dans vos démarches. Nous avons constaté l'an dernier que des familles avaient hésité à inscrire leur enfant en raison des incertitudes financières des aides. Au vu des séjours 2008 et des aides constatées, je ne peux que les encourager à inscrire leurs enfants, sachant que l'acompte n'est pas encaissé tout de suite.

Je formule le vœu qu'un grand nombre d'enfants puissent profiter de ces séjours de vacances.

Cordialement.

Philippe REITER  
Président

# Le mot du Président

Je voudrais ici saluer mon prédécesseur Michel VINSONNEAU qui a œuvré ces dernières années à la présidence et le remercier pour tout le travail accompli.

Il reste encore beaucoup à faire, et je m'efforcerais de poursuivre l'action en faveur de nos enfants.

Ça y est, la rentrée est faite, nos enfants ont repris le chemin des établissements et services qui les accueillent.

Qui dit rentrée dit réunion de rentrée et vous serez invités à participer à ces réunions dans les jours à venir. Je ne peux que vous encourager à y assister afin de mieux connaître le fonctionnement de l'établissement ou service qui accueille votre enfant et pourquoi pas postuler au Conseil de la Vie Sociale, qui permet de discuter de tout ce qui se passe dans l'établissement ou le service avec les professionnels et d'autres parents. Ce CVS se réunit 3 ou 4 fois par an et il y est débattu du quotidien et des projets en cours.

Le courrier que nous vous avons adressé au printemps dernier nous a permis de mobiliser les énergies et vous pourrez constater que le conseil d'administration comporte désormais 19 membres, je remercie les nouveaux administrateurs qui se sont im-

pliqués dans la vie de l'association, sans oublier les « anciens » toujours fidèles au poste. Je salue également le travail de tous les salariés de l'association qui, chacun à leur manière, contribuent au bien-être de nos enfants.

Vous trouverez également dans ce bulletin la liste des commissions qui traitent de différents sujets tels que l'autisme, les loisirs et en particulier les colos, sujet sur lequel nous reviendrons dans un prochain bulletin, la communication...

N'hésitez pas à participer à ces commissions, il n'est nul besoin d'être administrateur, et elles permettent de faire avancer des réflexions mais également d'échanger des expériences, et faire vivre la vie associative.

Sans ses membres, une association n'est rien, notre force est dans le nombre et dans notre engagement afin de pouvoir peser et être plus efficaces dans notre collaboration et parfois notre opposition constructive avec les instances administratives, dans la défense des intérêts de nos enfants.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente rentrée.

**Philippe REITER**  
**Président**

# Le Conseil d'Administration

Comme chaque année lors de la 1ère réunion du Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale, il a été procédé au renouvellement du Bureau de l'AAPEI. Depuis juillet dernier, sa nouvelle composition est la suivante :

## Le Bureau

Président :	Philippe	REITER
Vice-Président :	Alain	BOSSU ( <i>IMPro Monplaisir</i> )
Secrétaire :	Catherine	FOURNIER ( <i>IME La Chalouère</i> )
Secrétaire adjointe :	Anne	PECHA
Trésorier :	Michel	VINSONNEAU ( <i>IME Paul Gauguin</i> )
Trésorière adjointe :	Agnès	GUAIS ( <i>IMPro Monplaisir</i> )

## Les administrateurs

Sébastien	ANDRE ( <i>IME La Chalouère</i> )
Stéphanie	BOURGOIN ( <i>IME Le Bocage</i> )
Mohamed	CHALOUAH ( <i>IME Paul Gauguin</i> )
Daniel	DAGUIN ( <i>CMPP</i> )
Jacky	DESNOE ( <i>IME Paul Gauguin</i> )
Véronique	DURAND ( <i>IEM La Guiberdière</i> )
Fabryce	FERLICOT ( <i>SESSAD M. Yourcenar</i> )
Régis	GALLAIS ( <i>IME La Chalouère</i> )
Anna	KONDOMBO ( <i>SESSAD M. Yourcenar</i> )
Nathalie	LEROY-COQUEREAU ( <i>SESSAD M. Yourcenar</i> )
Marie Claire	LEVIANT ( <i>IME Paul Gauguin</i> )
Christine	METIVIER ( <i>IME Le Bocage</i> )
Isabelle	RAVAIN ( <i>IMPro Monplaisir</i> )
Alain	TAPIE

Les administrateurs qui siègent au Conseil d'Administration sont tous des parents d'enfant en situation de handicap. Leur principale motivation est la défense des intérêts de l'enfant en vue de favoriser son plein épanouissement et son insertion sociale.

La participation à la gestion des établissements et services, même si celle-ci est pour une grande part déléguée à des

professionnels, est essentielle pour garder un cap cohérent dans l'accompagnement des enfants.

Le Conseil se réunit tous les deux mois environ. Des commissions ont également été constituées afin d'approfondir certaines questions dans des groupes de travail plus restreints. Ces commissions, ouvertes à tous les parents, vous sont rapidement décrites page suivante.

# Les Commissions

- Commission *Loisirs Vacances*

Objectif : accompagner les familles pour trouver des réponses concernant les loisirs des enfants en particulier pendant les vacances scolaires (colo).

- Commission *Autisme*

Objectif : mettre en place des actions d'informations sur l'autisme et les différentes méthodes d'aide à la communication des personnes autistes (*voir [www.aapei49.fr](http://www.aapei49.fr)*).

- Commission *Accompagnement Familial*

Objectif : organiser des réunions à thème pour informer les familles sur leurs droits ou sur des questions en rapport avec les conséquences du handicap.

- Commission *Trait d'Union*

Objectif : publier le journal de l'association, Trait d'Union, qui traite à chaque fois d'un sujet proche de notre quotidien.

- Commission *Communication*

Objectif : doter l'AAPEI d'outils de communication pour mieux se faire connaître et présenter les établissements et services qu'elle gère.

## Espace publicité

**Soutenir** l'Association, c'est s'investir dans son fonctionnement. Bien sûr, mais il n'est pas toujours facile de donner de son temps.

**L'adhésion** à l'AAPEI est une autre forme de soutien ; plus il y a d'adhérents, plus forte est sa reconnaissance auprès des Administrations.

**L'achat des cartes AAPEI** est encore une autre façon d'aider l'association. Les ventes soutiennent financièrement les projets que nous élaborons. Il reste également quelques T-Shirt AAPEI (taille enfant)...

N'hésitez pas à passer commande sur **[www.aapei49.fr](http://www.aapei49.fr)** rubrique *Contact*